

LE TRAVAIL SCOLAIRE



Le temps de travail personnel est au minimum d'1 heure obligatoire par soir, de 20h00 à 21h00.

Les élèves de seconde se rendent dans les salles d'étude collectives, surveillées par des assistants d'éducation.

Les élèves de première et terminale travaillent en chambre de manière individuelle. Un assistant d'éducation est présent dans le dortoir pour assurer calme, travail et sécurité.

Les élèves ont accès à une salle informatique et peuvent utiliser le wifi du dortoir pour leurs recherches.

Attention : les téléphones doivent être éteints pendant l'étude obligatoire.

INSCRIPTIONS



- Compte tenu du nombre de places limité, toutes les demandes ne peuvent pas être honorées.
- Lors de l'inscription au lycée, votre souhait sera pris en compte avec vos motivations précisées dans un courrier.
- Une commission étudiera les demandes en fonction des places disponibles et principalement selon des critères d'éloignement.
- Une réponse vous est adressée par courrier vers le 10 juillet.
- L'inscription à l'internat vaut pour une année scolaire.



LPO Touchard-Washington

8 place Washington - CS 31937
72019 Le Mans cedex 2
Tél : 02.43.50.16.20

INTERNAT LPO TOUCHARD- WASHINGTON

Un espace de socialisation,
une volonté de responsabilisation,
un cadre de réussite scolaire,
un apprentissage de la vie collective



Lycée Polyvalent Touchard-Washington

8 place Washington - CS 31937
72019 Le Mans cedex 2

Tél : 02.43.50.16.20 - Fax : 02.43.84.51.50

@ : ce.0720033v@ac-nantes.fr

<https://www.touchard-washington.fr/>

DE LA DÉTENTE



Les élèves internes ont accès à **des espaces de détente** dans l'internat : salle de télévision, lecture, convivialité avec bouilloire électrique collective. Ils ont aussi la possibilité de se détendre à la **cafétéria** et au **foyer des internes**.

Des activités de soirée sont proposées et encadrées par des assistants d'éducation.

Des sorties peuvent également être organisées : match de basket, spectacles, patinoire...

RÉUSSIR ET S'ÉPANOUIR À L'INTERNAT

- L'internat est ouvert du lundi soir 18h15 au vendredi matin 8h (samedi matin pour les CPGE).
- 170 places sont réparties sur 6 dortoirs avec des chambres de 2 à 3 lits.
- Les lycéens sont accueillis prioritairement en fonction de l'éloignement de leur domicile.
- Les étudiants de classe préparatoire font une demande via Parcoursup.
- Les étudiants post baccalauréat ont la possibilité d'être sous statut « interne-externé », leur permettant de prendre leurs repas au self et de bénéficier de l'accès aux salles de travail le soir.
- Les conseillers principaux d'éducation sont joignables sur le téléphone de service dont le numéro est donné aux élèves et aux familles en début d'année scolaire.



10 chambres de 2 à 3 lits par dortoir. Chaque élève dispose d'une armoire et d'un bureau. Un bloc sanitaire relie deux chambres avec lavabos et douches. Les toilettes sont au bout des dortoirs.

Journée et soirée types

- 7h00 à 7h30 : réveil
- 7h50 : sortie de l'internat
- 7h00-8h30 : petit-déjeuner
- 18h15 : ouverture de l'internat
- 18h15-18h30 : pointage en dortoir (les internes doivent être dans le lycée dès 18h15 et n'ont plus le droit de ressortir)
- 19h00-19h30 : passage au self (repas jusqu'à 20h00)
- 20h00 - 21h00 : étude obligatoire (et pointage en salle ou dortoir)
- 21h15 : pointage en dortoir
- 22h00 : extinction des plafonniers (les élèves doivent être prêts à se coucher)



horaires des douches : 7h00/7h45 - 18h15/19h15 - 21h00/22h00

